

Le MAG' de la VALLÉE VERTE

Printemps 2024

La revue d'information de la Communauté de Communes de la Vallée Verte



P.8 LE RÉSEAU DES
BIBLIOTHÈQUES

P.11 RÉNOVATION ET
CONSTRUCTION DES
ÉCOLES MATERNELLES

P.12-13 COLLECTE DES BIODÉCHETS
ET DES CARTONS BRUNS EN POINT
D'APPORT VOLONTAIRE

ÉDITO

2023 restera dans les annales de la communauté de communes une date importante, puisque c'est l'année du transfert de nos services de la mairie de Boège dans les nouveaux locaux, non seulement harmonieux mais également fonctionnels. Vous y trouverez tous les services exercés par la CCVV dont France Services mais également l'ADMR, le conciliateur... Nous vous rappelons l'adresse de notre bâtiment: 131 rue de la Vallée Verte.

2023 a été également une année où les investissements ont été réalisés: changement des stores et des menuiseries à l'école maternelle. Le logement de fonction de la directrice de la maternelle a été transformé en trois locaux professionnels prêts à être loués. De belles réussites, félicitations à Monsieur Patrick Chardon, 1^{er} vice-président chargé des travaux et également aux entreprises.

2024 sera une année placée sous le signe des investissements. Trois dossiers importants sont en cours de réalisation: la création d'un espace sportif polyvalent, la construction d'une école concernant les écoles de Villard & Burdignin, et la rénovation du gymnase. Vous le constatez, nous avons fait preuve d'ambition ayant eu des promesses de subventions importantes.

Ensemble, continuons à construire notre petit monde d'aujourd'hui en pensant à son devenir dans le vaste monde de demain.

Je tiens à remercier pour leur travail et leur engagement les collègues élus et les salariés de la CCVV.

Jean-Paul Musard
Président de la Communauté de Communes de la Vallée Verte



L'INAUGURATION DE LA MAISON DE LA VALLÉE VERTE a eu lieu le mercredi 20 décembre en présence d'Yves Le Breton, préfet de la Haute-Savoie et Martial Saddier, président du conseil départemental.

SOMMAIRE

La Communauté de Communes

- #3 **COMMUNICATION**
- #4-5 **FRANCE SERVICES**
- #6-7 **COMPTES ADMINISTRATIFS 2023**

Loisirs, culture

- #8 **RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES**
- #9 **RENCONTRE À LA MÉDIATHÈQUE**
- #9 **CINÉMA LA TRACE**
- #10 **LES OFFICES DE TOURISME**

La Communauté de Communes

- #11 **LES ÉCOLES MATERNELLES**
- #11 **CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE**

Environnement

- #12 **LES BIODÉCHETS**
- #13 **COLLECTE DES CARTONS BRUNS**

Loisirs, culture

- #14 **SENTIERS**
- #15 **PISCINE LA VAGUE**
- #16-17 **ÉQUIPEMENTS SPORTIFS**

Infos pratiques

- #18 **LES INFOS UTILES**
- #19-20 **CONSIGNES DE TRI**

Bulletin d'information de la
Communauté de Communes de la Vallée Verte
131 rue de la Vallée Verte - 74420 BOËGE
Tél.: 0450390920 • www.cc-valleeverte.fr

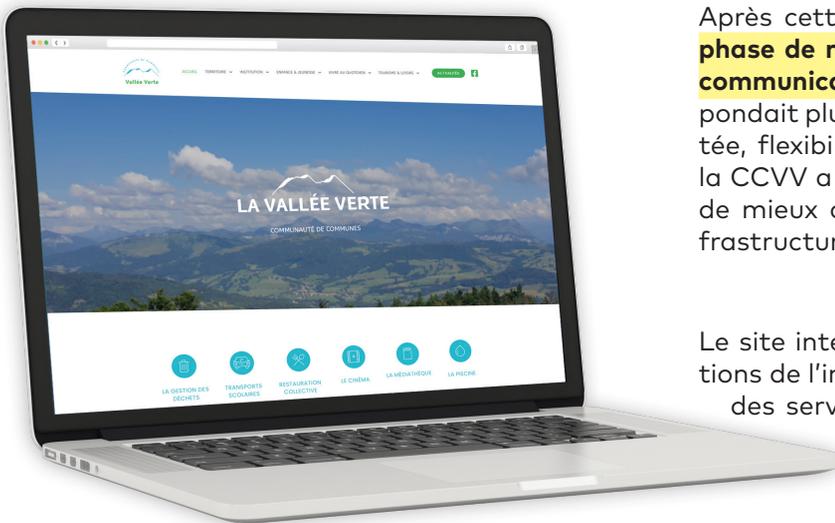
Directeur de la publication: Vincent Letondal,
vice-président de la CCVV
Comité de rédaction: Jean-Paul Musard, Patrick
Chardon, Jean-François Bosson, Laurent Desbiolles
et Jean-Louis Gavory

Réalisation: CTOCOM
Impression: Uberti-Jourdan (Bonneville)
Sur papier certifié PEFC
Dépôt légal: juin 2024
• Tirage: 4500 exemplaires

COMMUNICATION

UNE NOUVELLE IDENTITÉ VISUELLE ET UN NOUVEAU SITE INTERNET POUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE VERTE

En 2023, la commission communication de la CCVV a travaillé en collaboration avec l'agence graphique Utopiya sur **une nouvelle identité visuelle pour la collectivité**. Ne souhaitant pas une rupture radicale avec l'ancien logo de l'intercommunalité, le Conseil Communautaire a choisi de garder les lignes directrices de ce dernier: les couleurs vert et bleu, l'arc de cercle, le visuel d'une montagne.



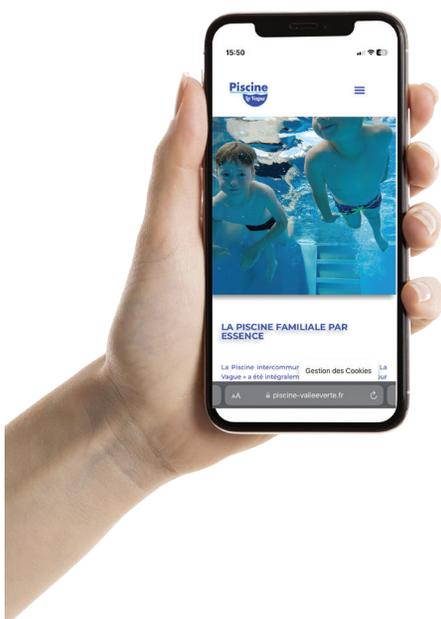
Après cette première collaboration, la CCVV a engagé **une phase de refonte complète du site internet avec l'agence de communication**. Il était clair que l'ancien site internet ne répondait plus aux normes actuelles: expérience utilisateur limitée, flexibilité, réactivité mobile inexistante... C'est pourquoi la CCVV a souhaité un nouveau site internet plus actuel afin de mieux communiquer sur ses projets, ses actions, ses infrastructures et faciliter la navigation aux usagers.

Le site internet est aujourd'hui une vraie vitrine pour les actions de l'intercommunalité et à destination de tous: usagers des services de la collectivité, les habitants et futurs habitants, les professionnels présents sur le territoire, les différents partenaires (institutions, associations et collectivités) ainsi que les visiteurs extérieurs.



cc-valleeverte.fr

En complément, **un mini-site a été également créé exclusivement pour la piscine intercommunale « La Vague »** qui donne toutes les informations à jour et essentielles pour les visiteurs.



piscine-valleeverte.fr

VOUS SOUHAITEZ METTRE À JOUR LES INFORMATIONS DE VOTRE ASSOCIATION ?

FAIRE APPARAÎTRE UN DE VOS ÉVÉNEMENTS ?

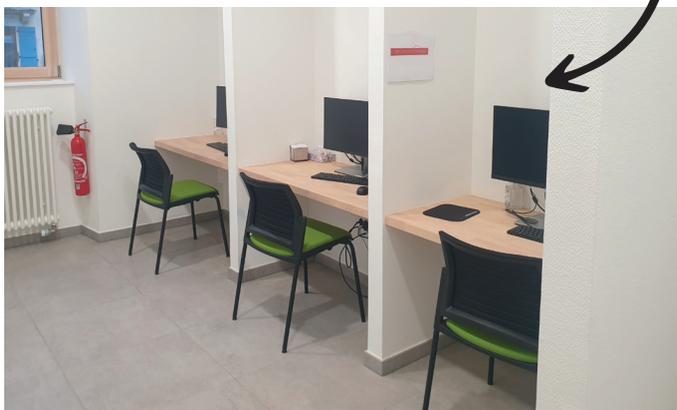
RDV sur le site internet dans l'onglet Vie associative et remplissez le formulaire qui correspond à votre besoin.

Vincent LETONDAL
3^e Vice président en charge de la communication,
transports scolaires et promotion du tourisme

FRANCE SERVICES, LES AGENTS EN PARLENT

COMMENT DÉFINIRIEZ-VOUS FRANCE SERVICES ?

Nous sommes un guichet unique qui donne accès en un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics. Situé au sein de la Maison de la Vallée Verte à Boège depuis avril 2023, nous recevons le public sur une grande amplitude horaire. Il existe également des plages dédiées uniquement aux rendez-vous pour des dossiers plus complexes et qui demandent plus de temps. Cela nous permet d'accompagner au mieux l'usager. **Trois postes informatiques sont également en libre-service.**



QUELS SONT LES SERVICES PROPOSÉS ?

Tous types de démarches qui concernent la santé, la famille, les impôts, l'emploi...

Notre mission: vous accompagner dans les démarches administratives numériques afin de vous rendre autonome.

Il faut bien retenir que nous aidons les usagers sur les démarches uniquement auprès des partenaires avec lesquels nous avons un appui privilégié.

À savoir: La Direction Générale des Finances Publiques, L'Assurance Retraite, La Caisse d'Allocations Familiales, La Mutuelle des Salariés Agricoles, France Travail, France Titres - L'Agence Nationale des Titres Sécurisés, La Caisse Primaire d'Assurance Maladie. Deux nouveaux partenaires font aussi leurs apparitions cette année: **MaPrim'Rénov** et le **Chèque Énergie**.

Nous avons également des partenaires qui réalisent des permanences dans nos locaux: le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement, le Conciliateur de Justice, l'Association Initiative Genevois.

Les permanences de Haute Savoie Rénovation Énergétiques sont pour l'heure à l'arrêt.



DES EXEMPLES ?

Vous vendez ou achetez une voiture? Vous pouvez faire la déclaration de cession si vous êtes le vendeur ou la demande de certificat d'immatriculation si vous êtes l'acheteur.

Vous êtes au chômage? Nous vous aidons à vous actualiser sur le site de France Travail.

Une naissance? Nous vous aidons à remplir le dossier de demande en lien avec la CAF.

Votre retraite? Nous vous accompagnons pour la création de votre compte et effectuons ensemble les simulations de départ à la retraite. En cas de questions spécifiques à votre situation, nous vous aidons à poser vos questions via l'espace messagerie de votre compte.

Pour toutes démarches, il faut avoir une adresse électronique. Vous n'en avez pas? Nous vous aidons à en créer une!

Nous apportons des réponses de bases, nous passons le relais au partenaire compétent pour des questions plus précises. On ne se substitue pas aux partenaires car ce n'est pas notre mission.

**EN CONCLUSION, NOUS SOMMES LÀ POUR
INFORMER ET ACCOMPAGNER LES USAGERS.**

Contact

📍 131 rue de la Vallée Verte - 74420 BOËGE

☎ 04 50 39 09 20

✉ vallee-verte@france-services.gouv.fr

🕒 Horaires d'accueil au public

Lundi 9h-12h30 / 14h-19h

Mardi 9h-12h30 / 14h-17h30

Mercredi 9h-12h30 / 14h-17h30*

Jeudi 9h-12h30 / 14h-17h30*

Vendredi 9h-12h30

* Plages horaires sur rendez-vous

Isabelle et Valérie,
agents France Services

France services



Vous n'avez pas d'ordinateur pour vous connecter à votre compte Ameli ?
Rendez-vous dans votre France services !

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS
france-services.gouv.fr

France services



Vous êtes perdu avec votre déclaration de revenus en ligne ?
Nous allons vous aider à y voir plus clair.

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS
france-services.gouv.fr

France services



Vous devez refaire votre permis de conduire mais ne savez pas à quel service vous adresser ?
Nous pouvons vous guider !

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS
france-services.gouv.fr



France services



Vous avez besoin d'actualiser votre situation sur Pôle emploi mais vous ne savez pas comment faire ?
Nous allons vous accompagner.

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS
france-services.gouv.fr

France services



Vous voulez préparer votre retraite mais vous ne savez pas par où commencer ?
Venez, nous allons vous aider !

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS
france-services.gouv.fr

COMPTE ADMINISTRATIF 2023

DÉPENSES



FONCTIONNEMENT

TOTAL : 4 644 026,63 €, dont :



Énergie 135 013,70 €
Abon. Tél. : 11 712,80 €



Fournitures de petit équip., admin.,
livres médiathèque : 81 040,02 €
Location mobilières
(informatique, algeco) : 33 517,48 €



Ramassage des OM et
bennes déchetterie : 872 770,25 €



Entretien bâtiments
et terrains : 79 889,98 €
Maintenance : 81 477,50 €
Nettoyage locaux : 76 081,22 €
Entretien véhicules : 2 881,39 €



Assurances : 12 976,70 €
Honoraires : 23 250,10 €



Transports scolaires :
200 549,55 €



Études et recherches : 51 360 €



Salaire personnel : 1 245 728,05 €
Indemnités élus : 76 276,14 €
Formations agents : 4 272,40 €
Frais de déplacements : 9 720,75 €



Publications : 5 099,40 €



Subventions associations : 58 326,10 €
Subvention école privée : 63 580,32 €



Charges financières :
63 020,89 €



Remboursement charges
aux communes : 193 788,36 €
Cotisations syndicats : 345 385,84 €



Subv. offices de tourisme :
158 452,80 €



Taxes foncières
2 199 €



Prélèv. de l'état
Attributions de
compens. communes
578 356 €



Autres frais divers
10 573,66 €



Opération d'ordre de transfert
entre sections : 166 726,23 €

INVESTISSEMENT

TOTAL : 1 783 219,84 €, dont :



Création site internet : 6 595,92 €



Travaux réno. et aménag. école maternelle
Aménag. nouveau siège, déchetterie, médiathèque
Travaux sentiers : 1 017 594,92 €



Études gymnase et espace sportif
Travaux nouveau siège : 351 888,04 €



Remboursements emprunts :
240 842,39 €



Déficit d'invest.
2022 reporté : 141 892,57 €



Opération d'ordre de transfert
entre sections : 18 693,00 €



Rembours. trop perçu
subvention : 5 713,00 €

RECETTES



FONCTIONNEMENT

TOTAL : 6 053 515,25 € dont :



Régie cantine :
70 190,85 €



Régie médiathèque : 4 288 €



Régie transports scolaires :
44 760 €



Régie piscine :
99 755,50 €



Divers (rembours. salaire off. de tourisme, compens. bennes ferrailles et mobilier, rembours. CAUE) : 193 648,51 €



Charges des loyers :
1 848,33 €



Impôts et taxes :
3 761 440 €



Dotation de l'état :
332 420 €



Fonds Genevois :
285 982 €



Compensation suppression taxes état : 57 143 €



Loyers : 9 281,72 €



Rembours. transports scolaires :
231 041,95 €



Produits exceptionnels (rembours. assurance, trop versé suite résiliation...) :
5 025,23 €



Subvention Département :
51 393,58 €



Compens. subv. école privée : 49 577,50 €



Remb. indemn. journalières agents et compens. SFT :
39 931,70 €



FCTVA fonctionnement :
2 656,65 €



Subvention CAF projet de territoire : 15 000 €



Excédent de fonct. 2022 reporté :
779 437,63 €



Opération d'ordre de transfert entre sections : 18 693 €

INVESTISSEMENT

TOTAL : 1 260 022,46 € dont :



Subvention nouveau siège et France Service :
335 000 €



Cautions appartements :
4 800 €



FCTVA :
235 213,66 €



Excédent de fonct. capitalisés :
518 282,57 €



Opération d'ordre de transfert entre sections : 166 726,23 €



RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES

4 STRUCTURES DE LECTURE PUBLIQUE => 1 RÉSEAU

Début 2023, les élus communautaires ont voté pour la création d'un réseau de lecture publique entre les quatre structures du territoire: la médiathèque intercommunale de la Vallée Verte située à Boège, la bibliothèque de Bogève, la bibliothèque d'Habère-Lullin et la bibliothèque d'Habère-Poche. Un premier état des lieux des différentes bibliothèques a permis de mettre en avant des pratiques et des modes de fonctionnement différents: salariés, bénévoles, gratuite, payante, informatisée ou non informatisée... **Une multitude de différences qui structurent le projet en plusieurs étapes.**



www.lire-en-vallee-verte.fr



Médiathèque de la Vallée Verte



Bibliothèque Habère-Poche



Bibliothèque Bogève



Bibliothèque Habère-Lullin

La première étape, finalisée début 2024, a été la création d'un portail et d'un catalogue commun. Pour ce faire, il a été décidé que toutes les bibliothèques aient le même logiciel afin de pouvoir harmoniser les pratiques et diminuer les potentiels freins techniques pour les futures perspectives du réseau. Cela a abouti à une formation sur deux jours pour l'ensemble des bibliothécaires salariés et bénévoles. Aussi, la bibliothèque de Bogève qui n'avait pas encore d'outil informatique a réalisé un gros travail pour cataloguer ses 2800 ouvrages.

Cette première étape n'a pour autant pas abouti sur une harmonisation des pratiques et des tarifs, il est donc nécessaire pour accéder à l'ensemble du catalogue de s'inscrire dans chaque bibliothèque pour pouvoir emprunter des ouvrages dans chacune d'entre elles. **Chaque bibliothèque garde un fonctionnement spécifique** en termes de quotas d'emprunt. Les lecteurs peuvent réserver un document en ligne uniquement si celui-ci est présent dans la ou les bibliothèques dans laquelle ils sont inscrits. En revanche, l'accès aux bibliothèques et la consultation sur place des documents sont libres et gratuits.

”

Aujourd'hui, le catalogue du réseau propose plus de **30 000 ouvrages**, que vous pouvez découvrir sur le site du réseau: www.lire-en-valleeverte.fr

LES HORAIRES

MÉDIATHÈQUE DE LA VALLÉE VERTE

- Mardi: 9h-12h / 16h-18h
- Mercredi: 10h - 18h
- Jeudi: 16h - 18h
- Vendredi: 16h - 18h
- Samedi: 9h30 - 12h
- Fermé jeudi et vendredi en juillet et août

BIBLIOTHÈQUE D'HABÈRE-POCHE

- Mardi 16h-18h
- Mercredi 17h-19h
- Jeudi 16h-18h
- Vendredi 8h30-10h30

BIBLIOTHÈQUE D'HABÈRE-LULLIN

- Mercredi 16h-17h30
- Samedi 10h-12h
- Fermé pendant les vacances scolaires

BIBLIOTHÈQUE DE BOGÈVE

- Mardi 16h-19h30 (fermé pendant les vacances scolaires)
- Samedi 10h-12h30

UNE RENCONTRE NOIRE À LA MÉDIATHÈQUE !

Incontournable de la scène littéraire suisse, **Nicolas Feuz** est venu à la rencontre de ses lecteurs à la médiathèque le vendredi 12 avril, pour échanger autour de son dernier livre *Le Philatéliste*.



Procureur dans le canton de Neuchâtel depuis 1999, Nicolas Feuz n'en est pas moins un auteur de roman policier prolifique avec plus d'une quinzaine de romans à son actif. D'abord auto-édité, il a ensuite rejoint la maison d'édition suisse Slatkine & Cie, avant d'être l'un des rares à être édité dans la jeune maison d'édition fondée par Joël Dicker: Rosie & Wolfe.

Lors de cette rencontre, en collaboration avec la librairie **Les Bouquineuses de Boège**, qui a réuni plus d'une trentaine de personnes, il est revenu sur son métier d'auteur mais aussi de procureur et la façon dont ce dernier influence son écriture, non pas dans les faits, sous le secret de l'instruction mais surtout sur la réalité des faits et méthodes de travail de la police. Même s'il a avoué que des détails minimes de dossiers existants se glissent parfois dans ses romans, de quoi laisser les lecteurs songeurs tant ses romans sont sombres.



Dans *Le Philatéliste*, Nicolas Feuz nous entraîne dans le monde de la Poste à travers un thriller redoutable et haletant dont l'action se déroule à la fois en Suisse romande et en Haute-Savoie.

LA SOIRÉE S'EST TERMINÉE PAR UNE SÉANCE DE DEDICACES ET UN POT DE LAMITIÉ.

CINÉMA

La Trace

Votre cinéma de proximité, moderne et confortable de 132 places vous propose toute l'année une programmation variée avec des sorties nationales, des reprises, de l'Art & Essai en VF et VO et des animations pour tous les publics.

MARDI 11 JUN À 18H30

SOIRÉE 100%
Du livre au cinéma



18H30 : CHIEN BLANC (Durée : 1h36)



Un film de Anais Barbeau-Lavalette.
Avec Denis Ménochet, Kacey Rohl, K.C. Collins...

1968 - Etats-Unis. L'assassinat de Martin Luther King met le pays à feu et à sang. L'écrivain Romain Gary et sa femme l'actrice Jean Seberg, recueillent un chien égaré, dressé exclusivement pour attaquer les Noirs : un chien blanc. L'écrivain, amoureux des animaux, refuse de le faire euthanasier...

20H00 : REPAS POKE BOWL ET DESSERT



21H00 : PAUVRES CRÉATURES (Durée : 2h21)



Yorgos Lanthimos revisite le mythe de Frankenstein dans un conte aussi amusant qu'intelligent.

Avec Emma Stone, Mark Ruffalo, Willem Dafoe...

Bella est une jeune femme ramenée à la vie par le peu orthodoxe Dr Godwin Baxter. Avidée de découvrir le monde, elle s'enfuit avec Duncan Wedderburn, un avocat habile et débauché...

Cette soirée est proposée en partenariat avec la librairie « Les Bouquineuses » et la médiathèque intercommunale de la Vallée Verte.



TARIF UNIQUE DE 22€
POUR TOUTE LA SOIRÉE

Réservation indispensable avec paiement avant le dimanche 09 juin - 21h
par chèque dans la boîte aux lettres du cinéma ou à la caisse pendant les séances.
Disponible avec le Pass culture.

Suivez La Trace sur : www.cinema-latrace.com



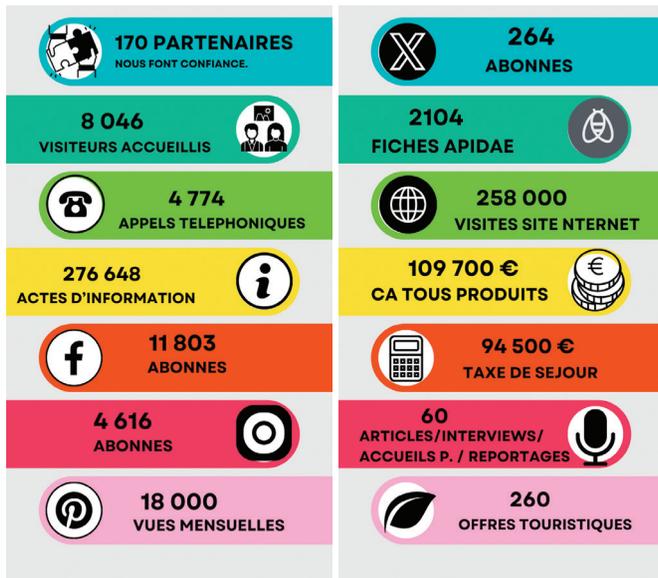
Loisirs, culture

LES ALPES DU LÉMAN

L'Office de Tourisme des Alpes du Léman est en charge de la promotion touristique de la Vallée du Brevon et de la Vallée Verte.

LES CHIFFRES CLEFS 2023

Une amélioration continue:)



LES ALPES DU LÉMANLa Cordée					
Première de cordée Isabelle CURT-COMTE	Guide Patricia BONNET	Guide Brigitte MEYNET- CORDONNIER	Guide Veronique SAUTHIER	Guide Elise GUIBERTI	Apprentie guide Olivia FIORESE
Direction Relations Presse	Communication Offre touristique Réfèrent qualité	Commercialisation Promotion	Accueil Agenda Associations	Assistante administrative Régies Taxe de séjour	Alternante

NOUVEAUTÉ

Explorer le territoire proche de chez vous:

Une carte interactive sur laquelle vous pouvez vous géolocaliser et trouver autour de vous les activités, itinéraires, manifestations, commerces... Belle exploration à vous.



Dès le mois de mai retrouvez le Mag LàOh!, le magazine de votre été avec le programme des manifestations et activités!

Contact: Office de Tourisme des Alpes du Léman

Bureau d'Habère-Poche – 18, Route du Col
74420 Habère-Poche – 04 50 39 54 46
info@alpesduleman.com



MÔLE & BRASSES

La destination Môle & Brasses a connu un hiver avec un enneigement limité, cependant marqué par une forte affluence lors des événements de la destination. Nous avons reçu la visite du Père Noël et de DJ Matafan sur les pistes des Brasses cet hiver! Vous avez été nombreux à venir à leur rencontre!

La station de ski a permis aux débutants de découvrir la glisse en garantissant un enneigement des pistes débutantes. Les activités hors-ski, telles que les randonnées en raquette et à pied, les sorties à vélo, et les observations de la faune et de la flore, ont également rencontré un vif succès, contribuant à dynamiser l'économie et la consommation locale.



Le lancement du nouveau site internet de destination « mole-brasses.com » a permis de promouvoir efficacement les attraits du territoire, facilitant la planification des activités des visiteurs.

En somme, l'hiver a été synonyme de découverte et de divertissement pour les habitants et les vacanciers qui ont franchi les portes de la destination Môle & Brasses.

LES ÉCOLES MATERNELLES DE LA VALLÉE VERTE

ENTRE RÉHABILITATION ET PROJET DE CONSTRUCTION

Dans le bulletin de mai 2023, il a été mentionné deux projets ambitieux à destination des écoles maternelles: **la réhabilitation du bâtiment de l'école maternelle de Boège et le projet de construction d'un groupe scolaire Villard-Burdignin.**

Durant l'été 2023, profitant des grandes vacances scolaires, la CCVV a entrepris **son projet de réhabilitation de l'école maternelle située sur la commune de Boège** dont certains travaux étaient nécessaires, notamment pour une meilleure performance énergétique du bâtiment. L'intégralité des fenêtres a été changée pour un budget total de 203188,80 € TTC.



Concernant le projet de groupement scolaire Villard-Burdignin, un concours d'architecte a été lancé 2023 et un projet a été retenu début 2024.

En attendant, la construction de cette école, deux algecos ont été installés pour accueillir les deux classes de maternelle de Villard.



Patrick CHARDON,
1^{er} Vice président en charge des travaux

UNE CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

POUR MIEUX RÉPONDRE AUX BESOINS DES HABITANTS

La Convention territoriale globale (Ctg) scelle le partenariat entre des collectivités territoriales et la CAF pour renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des services développés en faveur des habitants d'un territoire. Ses objectifs sont déclinés à partir d'un diagnostic partagé par les signataires. C'est un véritable outil de développement local qui permet de déployer un plan d'actions, d'en coordonner la mise en œuvre et d'en évaluer l'efficacité (échancier, évaluations périodiques).

La Ctg 2023-2027 élaborée à partir de constats partagés sur les caractéristiques et les problématiques du territoire, vise à **pérenniser et optimiser l'offre de services existante et développer une offre nouvelle pour mieux couvrir les besoins des habitants du territoire de la Vallée Verte.**



Cette CTG s'appuiera sur de nombreux axes déjà investis par les collectivités :

- Petite enfance
- Solidarités
- Enfance
- Parentalité
- Accès aux droits
- Inclusion numérique
- Jeunesse
- Vie sociale

Après plusieurs semaines de travaux collectifs avec les élus, les acteurs du territoire et les citoyens, jeudi 16 novembre 2023 **a été signée, entre la CAF et l'ensemble des communes de la CCVV, la 17^{ème} CTG en faveur du développement de services et structures sur tout le territoire haut-savoyard.**

LES BIODÉCHETS

Depuis le 1^{er} janvier 2024, le tri à la source des biodéchets est obligatoire pour les particuliers et les professionnels!

LES BIODÉCHETS, QU'EST-CE QUE C'EST ?

C'est un déchet organique naturel, qui peut être décomposé rapidement, et qu'on appelle à tort « déchet ». Par exemple, les restes alimentaires et les déchets de jardin.

COMPOSTER, UN GESTE ÉCONOMIQUE ET ÉCOLOGIQUE !

Le compost est un engrais naturel inoffensif pour les sols, inutile d'en acheter, vous le produisez chez vous en circuit court!

En compostant, vous diminuez le poids de vos poubelles, réduisez les allers-retours à la déchetterie, et contribuez par la même occasion à réduire les coûts du service déchets.

Les biodéchets représentent près du quart de nos poubelles (près du tiers à l'échelle nationale). Ils sont composés à 80 % d'eau, les incinérer est énergivore et coûteux. Les enfouir génère du méthane, un gaz au pouvoir de réchauffement global 25 fois supérieur à celui du CO₂. Il n'y a donc que des avantages à les trier pour les valoriser!

UNE OBLIGATION POUR QUI ?

C'est à la Communauté de Communes de la Vallée qu'il revient d'organiser la mise en place de ce tri à la source des biodéchets.

LE COMPOSTAGE, UNE PRATIQUE VERTUEUSE À LA PORTÉE DE TOUS CEUX QUI DISPOSENT D'UN COIN DE JARDIN

La CCVV a déjà initié par le passé les habitants du territoire à la pratique du compostage de proximité avec la distribution de 900 composteurs. Bon nombre de foyers ont été sensibilisés à la pratique du compostage en sachant que cette pratique issue de la culture rurale était déjà ancrée dans le quotidien de nombreux ménages.

Le compostage de proximité chez soi ou en habitat collectif reste la solution la plus vertueuse et la plus économique pour valoriser ses déchets alimentaires puisqu'elle évite le passage d'un camion de collecte, des coûts de transfert et de traitement.

Nous invitons toutes les personnes qui disposent d'un jardin à composter chez eux! Bien adapté en milieu rural, le compost en tas est un compost à l'air libre. L'achat d'un composteur n'est pas indispensable à

la pratique du compostage. Il existe également une multitude de tutoriels sur internet pour fabriquer un composteur à moindre coût. Enfin, d'autres pratiques peuvent être explorées avec leurs avantages et leurs inconvénients pour la valorisation des biodéchets: poules, lombricomposteur, bokashi, etc.

COLLECTE DES BIODÉCHETS EN POINT D'APPORT VOLONTAIRE

Tout le monde n'a pas la possibilité ou la volonté de composter à son domicile, ainsi, pour valoriser davantage de biodéchets, les élus communautaires ont décidé de mettre en place une collecte des biodéchets en Point d'Apport Volontaire.

Une dizaine de Points d'Apport Volontaire existants pour le tri sélectif ont été identifiés par les communes pour mettre en place des conteneurs biodéchets.

Ces conteneurs ont été développés spécifiquement pour limiter les nuisances propres à la manipulation de ce type de déchets (débordement de jus, odeurs, etc.). Dans cette même optique, la fréquence de nettoyage des conteneurs sera adaptée en fonction des saisons (fréquence plus importante en été qu'en hiver).

OÙ ET QUAND DÉPOSER VOS BIODÉCHETS ?

À partir du mois d'août 2024, vous pourrez déposer vos biodéchets sur les points de tri sélectif suivants:

- Boège: Rond-point de la piscine et Closerie/Boucherie
- Bogève: Atelier communal
- Habère-Lullin: Ancienne fruitière
- Habère-Poche: Parking du tonneau (entrée de village côté Villard) et Parking du terrain de foot
- Saint André de Boège: Les Reybaz (point de tri sélectif à créer)
- Saxel: Mairie à côté du bassin

COMMENT SERONT VALORISÉS VOS BIODÉCHETS ?

Après passage dans un déconditionneur, vos biodéchets seront valorisés dans l'unité de méthanisation Léman Biogaz implantée sur la commune de Veigy-Foncenex. Nous reviendrons plus en détail sur ce mode de valorisation dans une prochaine communication.

QUELLES CONSIGNES DE TRI POUR LES BIODÉCHETS ?

Retrouvez en dernière page les consignes de tri pour les biodéchets que vous pourrez détacher. Attention, les règles sont spécifiques à l'unité de méthanisation Léman Biogaz et diffèrent de ce que vous pouvez faire dans le coin de votre jardin!

Jean-François BOSSON,
2^e Vice-Président

COLLECTE DES CARTONS BRUNS, UN NOUVEAU SERVICE AU PLUS PRÈS DE CHEZ VOUS !

ENCOURAGER LE BON GESTE DE TRI

Avec le développement de la vente par internet, la quantité de cartons jetés ne cesse d'augmenter et leur consigne de tri peut paraître contraignante, voire compliquée pour les habitants. Le volume de carton généré à l'échelle d'un foyer ne permet pas toujours d'attendre le prochain voyage à la déchetterie pour être évacué, ce qui peut conduire à des dérives sur le geste de tri.

Les cartons bruns se retrouvent régulièrement dans les conteneurs jaunes. Sur une chaîne de tri, ils se retrouvent mélangés avec les papiers et cartonnets ce qui dégrade considérablement la qualité du papier recyclé. Malheureusement, nous retrouvons encore des cartons bruns dans les poubelles (incinération) ou sous forme de dépôt sauvage au pied des conteneurs (déchet sauvage passible d'une amende).

COLLECTE DES CARTONS BRUNS EN POINT D'APPORT VOLONTAIRE

En complément à la benne dédiée en déchetterie, la CCVV a donc décidé de mettre en place, en parallèle au développement de la collecte des biodéchets, **une collecte des cartons bruns en Point d'Apport Volontaire.** Chaque commune sera concernée par ce nouveau service de la CCVV avec **9 conteneurs répartis sur des Points d'Apport Volontaire existants.**



LES BONS GESTES DE TRI MÈNENT AUX BONS RÉSULTATS

SIMPLIFICATION DU GESTE DE TRI, DES RÉSULTATS ENCOURAGEANTS

Le SIVALOR a mesuré les résultats des 6 premiers mois de l'année afin d'évaluer l'efficacité de la simplification du geste de tri sur son territoire. **Les premiers résultats sont prometteurs!** La quantité d'emballages et de papiers triés connaît **une hausse de 8 %** (soit 1593 tonnes de plus) par rapport à cette période en 2022. Tandis que la quantité d'ordures ménagères collectées a diminué de 5 % (2503 tonnes). Des résultats encourageants qui reflètent la mobilisation des habitants.

L'utilisateur pourra s'affranchir d'un passage à la déchetterie pour le dépôt réduit de gros cartons. Cela permettra également de désengorger la déchetterie qui est véritablement prise d'assaut à certains moments de la journée.

En cas d'apport important, susceptible de saturer les conteneurs, le recours à la déchetterie reste cependant indispensable pour préserver ce service de proximité par des usages adaptés.



LES CONSIGNES DE TRI RESTENT LES MÊMES QU'EN DÉCHETTERIE !

Les consignes de tri demeurent inchangées : veiller à **retirer les parties indésirables en plastique** (polystyrène, lanières de cerclage, films, scotchs...) **et aplatir soigneusement les cartons.**

OÙ ET À PARTIR DE QUAND ?

À partir du mois d'août 2024, vous pourrez déposer vos cartons bruns sur les points de tri sélectif suivants :

- Boège : Rue de Saxel (sortie Boège direction Saxel)
- Bogève : Atelier communal
- Burdignin : Carraz
- Habère-Lullin : Ancienne fruitière
- Habère-Poche : Reculfou et Parking du tonneau
- St-André de Boège : ZAE (point de tri sélectif à créer)
- Saxel : Chef-Lieu
- Villard : Sechemouille

Jean-François BOSSON,
2^e Vice-Président



Le SIVALOR remercie l'ensemble des citoyens pour leur engagement en faveur de la préservation du territoire.

ENSEMBLE, CONTINUONS NOS EFFORTS !

Vous pouvez télécharger notre guide du tri depuis notre site internet, rubrique « Je trie ».





SENTIERS : PROGRAMME DE TRAVAUX ET DE BALISAGE

Nous vous l'annonçons dans le précédent numéro du Mag de la Vallée Verte, **les travaux de balisage des 107 km de sentiers gérés par l'intercommunalité vont démarrer cet été 2024.**



LE GR BALCON DU LÉMAN ET LES SENTIERS DE CRÊTES EMBLÉMATIQUES VONT ÊTRE BALISÉS EN PRIORITÉ.

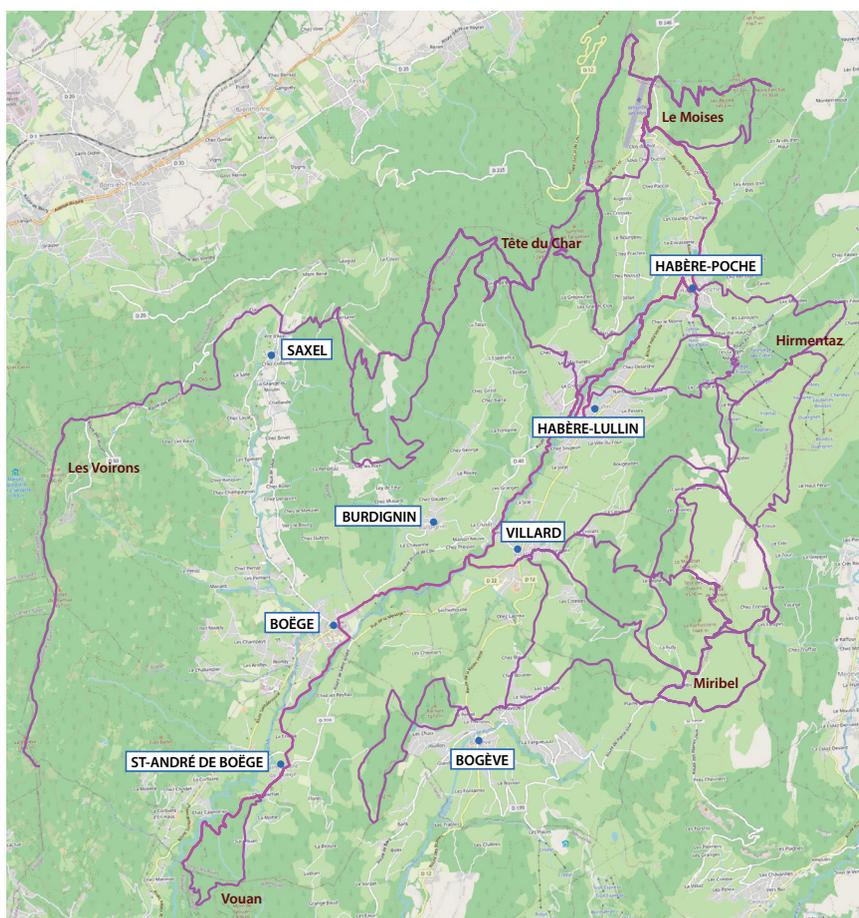
Vous trouverez dans le tableau ci-dessous la liste des sentiers communautaires et l'année prévisionnelle de balisage :

2024	
GR Balcon du Léman	Linéaire
Le Mont Forchat	Boucle
Crêtes d'Hirmentaz	Boucle
Pointe de Miribel par le Col du Creux	Boucle
Tour de la Pointe de Miribel	Boucle

2025	
Descente de la Menoge	Linéaire
Chemins du Soleil	Linéaire
Alpages d'Hirmentaz	Boucle
Sentier Sur Vouan	Boucle
Tour de l'Herpettaz	Boucle
Circuit de l'Aiguille	Boucle
Liaison Herpettaz Menoge	Liaison
Pointe de Miribel depuis Plaine Joux	Boucle

2026	
Tour des Cimes du Léman	Boucle
Pointe de Miribel depuis Villard	Boucle
Huit des Chaix	Boucle
Sentier des écoliers	Boucle

2027	
Liaison Villard - Bogève - Plaines Joux	Liaison
Liaison Habère-Lullin La Glappaz	Liaison
Liaison Villard - La Glappaz	Liaison



Jean-François BOSSON,
2^e Vice-Président



PISCINE LA VAGUE - SAISON 2024

**OUVERTURE DU MARDI 28 MAI
AU DIMANCHE 1^{er} SEPTEMBRE**

TARIFS ACCÈS PISCINE

- Enfant -15 ans. 4 €
- Adulte. 5 €
- Pass 10 entrées enfant (non-nominatif). 35 €
- Pass 10 entrées adulte (non-nominatif) 45 €
- Abonnement saison enfant (nominatif) 70 €
- Abonnement saison adulte (nominatif) 90 €
- Centre de vacances (enfants & accompagnants) . . . 2 €
- Carte magnétique rechargeable 3 €
- Gratuit pour les enfants de -5 ans et les accompagnants d'une personne à mobilité réduite sur présentation d'une carte d'invalidité.

HORAIRES D'OUVERTURE

Du 28 mai au 5 juillet

- Lundi et jeudi de 12h à 13h30 et de 17h à 20h
- Mardi et vendredi de 12h à 13h30 et de 17h à 19h
- Mercredi, samedi et dimanche de 10h à 20h

Du 6 juillet au 1^{er} septembre

- 7 jours sur 7 de 10h à 20h y compris les jours fériés

COURS DE NATATION

Cours dispensés par 3 Maîtres Nageurs Sauveteurs.
Inscriptions par mail: pascale.berger74@outlook.fr
Attention, la piscine ne gère pas les inscriptions

Leçons particulières:

- Adultes tous niveaux
- Enfants à partir de 4 ans révolus

Cours collectifs:

- Enfants à partir de 5 ans révolus

TARIFS COURS DE NATATION

- 1 Leçon particulière 1 personne 20 €
- 1 Leçon particulière 2 personnes 30 €
- 5 Leçons particulières 1 personne 90 €
- 5 Leçons particulières 2 personnes 145 €
- 10 Leçons particulières 1 personne 180 €
- 10 Leçons particulières 2 personnes 270 €
- 5 Cours collectifs 40 €
- 10 Cours collectifs 80 €

La durée des leçons particulières et des cours collectifs est de 30 min.
Attention, les cours de natation ne comprennent pas l'entrée à la piscine

04 50 39 17 13
piscine-valleeverte.fr
Piscine de la Vallée Verte « La Vague »



RESTAURANT LA VAGUE : NOUVEAU GÉRANT !

Nous, deux amis unis par la passion de la cuisine, sommes ravis de prendre les rênes du restaurant « La Vague » au sein de cette belle Vallée Verte.

Avec un mélange d'expérience de l'un et l'innovation de l'autre, nous aspirons à offrir une cuisine savoureuse et authentique qui ravira toutes les générations.

Notre but? Faire de « La Vague » un lieu de rencontre et de partage, où familles et amis, de grands-parents à enfants, peuvent se retrouver dans une ambiance festive et chaleureuse.

En valorisant les produits de saisons, nous souhaitons créer des moments de convivialité uniques. Impatients de contribuer au dynamisme local, nous vous invitons à découvrir notre passion et à partager des instants précieux transcendant les âges.

À très bientôt pour vivre ensemble cette aventure.

Christine et Michel



PLUS D'INFOS

- Samedi 1^{er} juin: ouverture du snack piscine
- Mercredi 5 juin (soir):
ouverture du restaurant

229 rue de la Vallée Verte - 74420 BOËGE
Tel: 07 67 88 71 46

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

RÉHABILITATION DU GYMNASÉ INTERCOMMUNAL

Le gymnase intercommunal, construit il y a près de 30 ans, souffre de nombreux maux :

-> **Sécurité:** la toiture et les puits de lumières présentent de nombreux défauts d'étanchéité. Lors d'épisodes pluvieux intenses, de l'eau ruisselle sur l'aire de jeu de la grande salle. Le revêtement devient alors très glissant et le risque d'accident est accru. Le problème ne peut pas être solutionné sans la mise en œuvre d'un programme de travaux conséquent.

-> **Énergie:** Fait de béton et de métal, avec une toiture très légèrement isolée, le gymnase est très énergivore. L'accueil des usagers se fait très régulièrement en dessous de la température de confort fixée à 16 °C par les fédérations de sport de salle.

-> **Acoustique:** Cela va souvent de pair avec l'efficacité thermique, les matériaux structurels sont totalement inefficaces pour le confort acoustique. Les conditions de pratique sont particulièrement pénibles lorsque plusieurs usagers se partagent la grande salle.

-> **Structuration:** L'organisation actuelle du gymnase et la ventilation des surfaces ne permettent pas de répondre aux besoins croissants du collège et au dynamisme du tissu associatif local. La petite salle dite salle de danse est sous-utilisée, trop petite et non chauffée. La grande salle est pour sa part saturée et très convoitée. Par ailleurs, les associations ne disposent pas d'un espace de convivialité pour les matchs officiels.

Ce projet de réhabilitation, évoqué depuis de nombreuses années et estimé à 2 millions d'euros hors taxes de travaux, n'a jamais pu aboutir faute d'accord avec les financeurs.

Aujourd'hui, le financement du projet est assuré grâce à l'attribution d'une subvention d'un million d'euros par le Département de la Haute-Savoie à la suite d'échanges très constructifs.

La CCVV a missionné un Assistant à Maîtrise d'Œuvre pour bâtir le cahier des charges nécessaire au recrutement d'une équipe de maîtrise d'œuvre. À ce titre, une réunion a été organisée au mois de mars par la CCVV en présence des associations utilisatrices du gymnase pour sonder les besoins de chacun. L'équipe de maîtrise d'œuvre sera retenue d'ici la fin d'année 2024 et les travaux devraient démarrer au printemps 2025.

AVEC LA PARTICIPATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-SAVOIE

Montant travaux 2 000 000 € HT
Subvention CD74 1 000 000 € HT soit 50 %



Patrick CHARDON,
1^{er} Vice-Président en charge des travaux

LANCEMENT D'UNE ÉTUDE DE FAISABILITÉ POUR LA CONSTRUCTION D'UN RÉSEAU DE CHALEUR

En réfléchissant au remplacement du système de chauffage du gymnase est née l'idée de la construction d'un réseau de chaleur.

En effet, trois bâtiments intercommunaux situés dans un périmètre restreint pourraient se chauffer avec des énergies renouvelables en constituant un réseau de chaleur technique: l'école maternelle intercommunale (chauffée à l'électrique), la petite maison attenante à l'école transformée en bureaux à louer (provisoirement chauffée à l'électrique) et le gymnase intercommunal (chauffage radiants gaz). En allant chercher un peu plus loin, la Maison de la Vallée Verte et le SDIS, pourraient également être raccordés.



Le réseau de chaleur pourrait devenir « public » en intégrant au passage des locaux de la commune de Boège, des bâtiments du département (collège actuel et futur) et des bâtiments privés (bailleurs sociaux, copropriété, etc).

Une rencontre a été organisée avec le SYANE (Syndicat des énergies et du numérique en Haute-Savoie) qui a validé le potentiel du projet et proposé à la CCVV de lancer une étude de faisabilité financée que le syndicat finance à hauteur de 70 % avec 30 % de reste à charge pour la collectivité.



Les conclusions de l'étude sont attendues pour la rentrée de septembre 2024 afin d'être intégrées au projet de réhabilitation du gymnase qui accueillera la chaufferie centrale.

Patrick CHARDON,
1^{er} Vice-Président en charge des travaux



Loisirs, culture

RÉAMÉNAGEMENT DE L'ESPACE SPORTIF POLYVALENT

À l'origine, la CCVV étudiait un projet plus simple à la hauteur de ses ressources financières qui consistait à construire de nouveaux vestiaires omnisports et ceinturer le terrain de football en gazon.

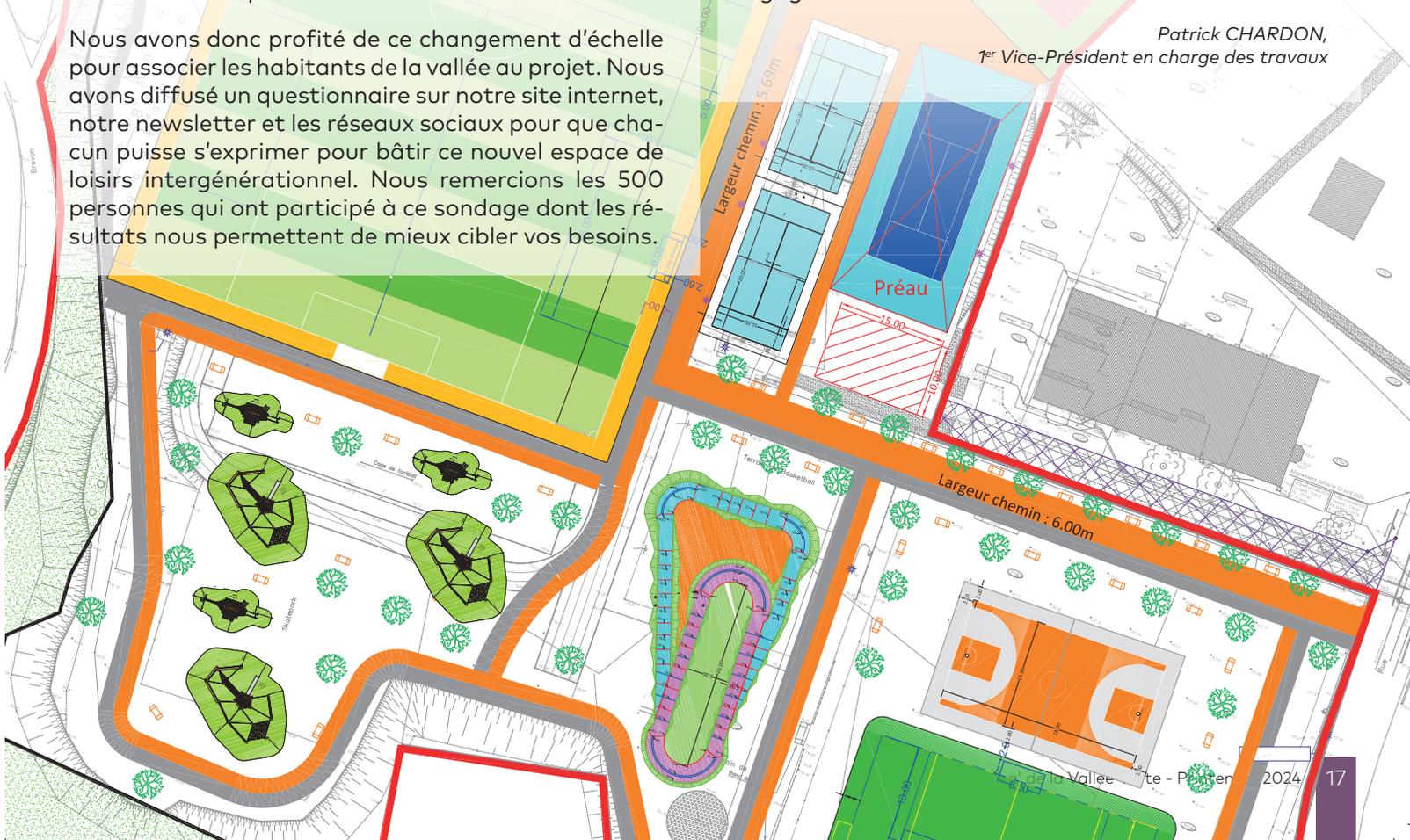
Les rencontres avec les financeurs nous ont conduits à travailler sur un projet plus ambitieux de refonte globale de l'espace sportif polyvalent avec un taux de subvention exceptionnel de 80 %. Les principales associations qui utilisent l'espace (Football Club Vallée Verte et Tennis Club de Boège) ne sont effectivement pas les seules à se contenter d'équipements vétustes et d'un accueil spartiate.

Nous avons donc profité de ce changement d'échelle pour associer les habitants de la vallée au projet. Nous avons diffusé un questionnaire sur notre site internet, notre newsletter et les réseaux sociaux pour que chacun puisse s'exprimer pour bâtir ce nouvel espace de loisirs intergénérationnel. Nous remercions les 500 personnes qui ont participé à ce sondage dont les résultats nous permettent de mieux cibler vos besoins.

Pour mener à bien ce projet, la commune de Boège a cédé à la CCVV l'ensemble du tènement foncier à la CCVV. Le concours d'architecte est lancé. La première réunion de jury a permis de sélectionner les 3 candidats autorisés à remettre une offre sur les 22 candidatures reçues. Au mois de juin 2024, à l'issue de la deuxième réunion de jury, le ou les lauréats seront désignés.

Pour que le projet soit définitivement lancé sur de bons rails, la CCVV s'attache actuellement à obtenir la confirmation des subventions sur lesquels se sont engagés les financeurs.

*Patrick CHARDON,
1^{er} Vice-Président en charge des travaux*



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE VERTE

📍 131 rue de la Vallée Verte - Boège
☎ 0450390920
🏠 www.cc-valleeverte.fr
📞 CC de la Vallée Verte
✉ contact@cc-valleeverte.fr
🕒 Lundi 17h-19h
Du mardi au vendredi 9h-12h

FRANCE SERVICES

📍 131 rue de la Vallée Verte - Boège
☎ 0450390920
✉ vallee-verte@france-services.gouv.fr
🕒 Horaires d'accueil au public
Lundi 9h-12h30 / 14h-19h
Mardi 9h-12h30 / 14h-17h30
Mercredi 9h-12h30 / 14h-17h30*
Jeudi 9h-12h30 / 14h-17h30*
Vendredi 9h-12h30
* Plages horaires sur rendez-vous

LA MÉDIATHÈQUE

Horaires d'ouverture :

- Mardi : 9h-12h / 16h-18h
- Mercredi : 10h-18h
- Jeudi et vendredi : 16h-18h
- Samedi : 9h30-12h
- Fermé le lundi

☎ 0450390242
📍 Médiathèque intercommunale de la Vallée Verte
📍 Rue de Saxel - Boège

ORDURES MÉNAGÈRES

Jours de collecte

- Lundi matin : Saxel, St-André de Boège, et quelques hameaux de Boège (voir site web)
- Mardi matin : Habère-Poche et Habère-Lullin
- Mercredi matin : Boège et Burdignin
- Vendredi matin : Bogève et Villard

LA DÉCHETTERIE

🕒 Lundi, vendredi et samedi
9h - 12h / 15h - 18h,
Mardi et mercredi 9h-12h
Fermé le jeudi, les jours fériés, le samedi
de la foire de Boège, le 24 décembre
et le 31 décembre après-midi
☎ 0450394884
📍 Route de la Crosse - Boège

EAU ET ASSAINISSEMENT

**SRB: SYNDICAT DES EAUX DES
ROCAILLES ET DE BELLECOMBE**
85 route de Serry - ZA de Findrol
74250 Fillinges
www.s-rb.fr - contact@s-rb.fr



ACCUEIL ADMINISTRATIF
Tél.: 0450957163

HORAIRES

- tous les matins 8h30 - 12h
- lundi, mercredi, jeudi 13h30 - 17h30

RAPPEL DES NUMÉROS D'URGENCE

Eaupotable: 0772297459
eau-valleeverte@s-rb.fr
Assainissement: 0630113756
assainissement-thy-valleeverte@s-rb.fr

GENDARMERIE DE BOËGE

🕒 Lundi: 8h-12h / 14h-18h
Mardi et jeudi: 8h-12h
Mercredi et vendredi: 14h-18h
Samedi: 9h-12h / 15h-18h
☎ 0450391003 ou 17

OFFICES DE TOURISME

Retrouver les horaires d'ouverture
des offices de tourisme:
www.alpesduleman.com
www.mole-brasses.com

PERMANENCES

ARCHITECTE CONSEIL - CAUE
(Conseil d'Architecture d'Urbanisme
et de l'Environnement)
Prendre RDV à la mairie de St-André
☎ 0450391856

ASSISTANTE SOCIALE

🕒 Sur RDV: Mardi 9h-12h, mairie de Boège
Jeudi 9h-12h, mairie d'Habère-Lullin
Permanence téléphonique:
☎ 0450332348

CONSULTATION PÉDIATRIQUE

Protection Maternelle et Infantile (PMI)
🕒 mardi après-midi mairie de Boège
tous les 15 jours sur rendez-vous
☎ 0450332348

MISSION LOCALE

🕒 Sur RDV: mardi 9h-12h - mairie de Boège
☎ 0450952050
☎ 0450310203 (permanence)

CONCILIATEUR CIVIL

Le contacter à l'antenne de justice
📍 10 chemin de Morcy - 74200 Thonon les Bains
☎ 0450170482

LES NUMÉROS UTILES

Appel Urgence Européen 112
Sapeurs-pompiers 18
SAMU 15
Enfance Maltraitée 119
Centre anti-poison 0472116911
EDF (urgence) 0972675074
Gendarmerie 17 - 0450391003
ADMR 0450390233
CHAL 0450822000
Animaux secours 0450360280

TRANSPORTS

DES BUS TOUS LES WEEK-ENDS DE L'ANNÉE 3 FOIS
PAR JOUR VERS ANNEMASSE ET THONON

JUSQU'AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2024



www.laregionvoustransporte.fr

La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes

CONSIGNE TRI SIVALOR

Chaque jour, le **SIVALOR**, **Syndicat Intercommunal de VALORisation**, offre une seconde vie aux déchets ménagers et sensibilise les habitants de son territoire au tri, recyclage et compostage.

AMÉLIORER LE TRI DES EMBALLAGES, UN ENJEU MAJEUR

Depuis l'arrivée des nouvelles consignes de tri, **TOUS les papiers et TOUS les emballages*** se trient dans un seul et même contenant **JAUNE**. Un geste de tri logique, utile et simple!

Mais de nombreuses idées reçues circulent encore...



VOICI LES BONS GESTES À ADOPTER POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DU TRI !

- **Laisser les bouchons** sur les bouteilles en plastique.
- **Ne pas déchirer les papiers**. Les petits bouts de papiers ne peuvent pas être facilement séparés dans le centre de tri, il est préférable de ne rien déchirer.
- **Inutile de laver les emballages**, bien les vider suffit. L'eau est une ressource précieuse, autant l'économiser!
- Déposer les emballages **EN VRAC et SANS SAC**. Les déchets emboîtés ou dans un sac perturbent le bon fonctionnement du centre de tri, et rejoignent les mauvaises filières de recyclage.
- Les objets en plastique, comme les vieux jouets ou les brosses à dents, ne sont pas des emballages.



ON VOUS GUIDE SUR LES CONSIGNES DE TRI

Le SIVALOR, **Syndicat Intercommunal de VALORisation**, vous encourage à trier au quotidien, peu importe l'endroit. Il n'est cependant pas évident de savoir où se trie chaque déchet, en particulier avec la simplification récente des consignes de tri. **Voici un récapitulatif pour vous aider :**

Tous les emballages et les papiers CONTENANT JAUNE



Tous les emballages en verre CONTENEUR VERT



Toutes les ordures ménagères (essuie-tout, objets en plastique, vaisselle cassée...) POUBELLE GRISE



Tous les bio-déchets (herbe, feuilles, épluchures, sachets de thé, filtres à café, pain, coquilles d'œufs...) COMPOST



Les gros cartons, les petits électroménagers, les piles, les batteries et les ampoules : DÉCHÈTERIE



Qu'est-ce qu'un emballage ? Un emballage couvre et protège, transporte, et informe le consommateur.

Notre conseil : téléchargez l'**application Guide du Tri de CITEO** pour connaître facilement la consigne de tri correspondant à chaque déchet, où que vous soyez.

sivalor
AIN ■ HAUTE-SAOIE
Syndicat Intercommunal de VALORisation



COLLECTE DES BIODÉCHETS EN POINT D'APPORT VOLONTAIRE

MODE D'EMPLOI

COMMENT TRANSPORTER ET CONDITIONNER VOS BIODÉCHETS JUSQU'AU POINT D'APPORT VOLONTAIRE ?

Vous pouvez utiliser un bioseau spécifique aux déchets compostables ou un seau de récupération. Un bioseau ajouré sera plus efficace qu'un modèle hermétique car cela limite la formation de jus.

Au fond de votre bioseau, vous pouvez mettre un sac en papier craft afin de faciliter le transfert des biodéchets dans la trappe du conteneur. Vous pouvez réutiliser les sacs en papier kraft quand vous achetez des fruits et légumes ou tout autre sac en papier kraft. N'hésitez pas à les doubler pour une plus grande résistance.



OÙ DÉPOSER VOS BIODÉCHETS ?

À partir du mois d'août 2024, vous pourrez déposer vos biodéchets sur les points de tri sélectif suivants :

- Boège: Rond-point de la piscine et Closerie/Boucherie
- Bogève: Atelier communal
- Habère-Lullin: Ancienne fruitière
- Habère-Poche: Parking du tonneau (entrée de village côté Villard) et Parking du terrain de foot
- Saint André de Boège: Les Reybaz (point de tri sélectif à créer)
- Saxel: Mairie à côté du bassin



ATTENTION, les sacs plastiques sont interdits même si la mention « compostable » est indiquée dessus ou « biosourcé ».

QUELS SONT LES DÉCHETS ACCEPTÉS ?

1 SEULE QUESTION À SE POSER: Est-ce que je pourrais laisser ce déchet se décomposer au fond de mon jardin? Si la réponse est oui, alors le déchet est accepté!



LÉGUMES ET FRUITS
dont agrumes (crus, cuits, abîmés).



MARC, filtres à café, SACHETS DE THÉ, dosettes en papier en petite quantité



PAIN, CÉRÉALES



FLEURS ET PLANTES FANÉES
sans terre ni pot.



COQUILLES D'ŒUFS ÉCRASÉES, noyaux, noix



RESTE DE REPAS
(pâtes, riz, etc.).



PRODUITS LAITIERS
(fromage, etc.).



VIANDES et petits os en petite quantité.



POISSONS et arêtes en petite quantité.



BOÎTES À ŒUFS
non imprimées.

QUELS SONT LES DÉCHETS REFUSÉS ?



LES DÉCHETS NON MENTIONNÉS DANS CETTE LISTE SONT REFUSÉS, même si la mention « compostable » est inscrite sur le déchet !



LES DÉCHETS VERTS doivent être déposés à la déchetterie (tontes pelouses, feuilles, branches, broyat, etc.).

